

CSA-R SCA

Comité Social d'Administration de Réseau du Service du Commissariat des Armées du 2 décembre 2025

Le traditionnel CSA réseau du SCA de fin d'année s'est tenu le mardi 2 décembre 2025 ; l'occasion pour le service de faire le point sur le plan de recrutement 2025 et 2026 ainsi que sur les différentes manœuvres de transformation à venir avec, à la clé, une mauvaise surprise en guise de cadeau de Noël.

Les élus **FO Défense** étaient : **Audrey VANDERSTRAETEN**, GSC de Toulon, **Béatrice RIZZO**, GSC Marseille, **Karine MASSAMBA**, GSC IDF, **Jean-Marc VANNIER**, GSC de Brest, **Vincent DELORME**, ELOCA de Roanne, **Pascal COLELLA**, PFC de Metz et **Olivier HUSSARD**, CSRH SCA de Metz.

Dans sa déclaration liminaire, **FO Défense** a une nouvelle fois attiré l'attention du directeur central sur l'impact néfaste de la succession de transformations qui ont impacté le service, et leur incidence négative sur l'attractivité du SCA et les parcours professionnels des agents.

FO Défense a profité des échanges et de sa déclaration liminaire pour réaffirmer ses revendications.

En réponse, le directeur central a fait part des évolutions des missions de soutien du SCA, tant à l'étranger que sur le territoire métropolitain. Il a une nouvelle fois reconnu des tensions RH et infra dans le domaine de la logistique et de la restauration, ainsi qu'une exposition importante sur les acheteurs du SCA.

■ **Plan de recrutement 2025...**

Celui-ci s'établit à 619 recrutements, constitués pour une grande partie d'agents sous contrat de niveau III recrutés pour des contrats courts.

FO Défense a rappelé son attachement aux recrutements sous statuts et a

dénoncé ces embauches précaires laissant entrevoir des externalisations sous-jacentes.

Même si le SCA a démenti toute volonté de flexibiliser certaines filières pour anticiper des externalisations, **FO Défense** ne peut se satisfaire de la précarité de ces recrutements.

Interpellé par **FO Défense** sur sa politique de CDIsation, le SCA a indiqué que toutes les demandes de CDIsations avaient été agréées et ce, quelle que soit la filière.

■ **...et 2026**

Bien que pas encore validé par le DRH du personnel civil, celui-ci devrait avoisiner les 660 recrutements.

FO Défense a fait part du trop faible nombre de postes ouverts pour les ouvriers de l'Etat, dans le domaine du Maintien en Condition Opérationnel notamment.

FO Défense a interpellé le directeur central concernant l'avenir de la catégorie C au sein du service, population occupant

... / ...

les fonctions les plus exposées par les externalisations et par l'arrivée inexorable de l'Intelligence Artificielle.

Comme **FO Défense** le redoutait, ces paramètres vont conduire à terme à une baisse des recrutements de catégorie C au profit de niveau I ou de niveau II.

■ Un plan de requalification pour les Acheteurs ?

Devant la charge de travail demandée aux acheteurs des PFC notamment, **FO Défense** a réitéré sa revendication portée depuis de nombreuses années pour obtenir un plan de requalification pour les acheteurs de catégorie C, rappelant que dans les autres ministères ou dans la Fonction Publique Territoriale, ceux-ci étaient positionnés sur des poste de catégories B.

Le directeur central nous a indiqué que le SCA et d'autres employeurs du MINARM étaient intervenus auprès de la DRH-MD afin d'obtenir ce plan de requalification de C en B.

Si celui-ci devait intervenir, ce serait une magnifique victoire pour les 1 200 agents du MINARM concernés et pour FO Défense, qui le réclame depuis près de 15 ans.

■ Administration du Personnel Militaire

Alors que l'ADP-PM devrait impacter le Groupement de Soutien Commissariat Ile-de-France en 2026, 45 agents resteraient à reclasser au titre de cette manœuvre de 2025.

Les chiffres annoncés ont conforté les craintes de **FO Défense** puisque près de 80 agents ont quitté la RH PM, alors que cette filière était déjà particulièrement en tension.

■ Administration du Personnel Civil

Le DCSCA a fait le point sur la procédure en cours visant à recenser les souhaits des agents.

FO Défense tient à rappeler que ces entretiens informels ne sont pas contractuels et n'engagent ni l'administration, ni le personnel.

A l'issue de ceux-ci, il apparait que la plupart des gestionnaires RH PC souhaitent continuer à exercer cette mission au sein du SCA. Une autre partie importante d'entre eux privilégie la RH PC sans mobilité géographique.

FO Défense attire l'attention du SCA sur le nécessaire devoir d'information des chefs de Groupement de Soutien à l'endroit de ces agents, qui ne pourront plus travailler dans cette filière sauf à être dans de grandes métropoles. Une fois de plus, le personnel des petits groupements de soutien va être les sacrifiés de cette manœuvre et vont devoir se réorienter professionnellement.

Par ailleurs, alors que sa revendication de voir récompenser les agents ayant participé aux diverses expérimentations au travers d'un CIA exceptionnel, semblait sur la bonne voie, **FO Défense** a également demandé au directeur central que les autres agents ayant assuré la continuité de service, durant cette période, bénéficient d'un CIA majoré au cours de la campagne 2026.

Interpelé par **FO Défense**, le SCA a confirmé par ailleurs sa volonté de faire perdurer le travail déporté pour les agents souhaitant rejoindre les CSRH sans mobilité.

Dans le cadre de la création des CSRH, **FO Défense** a revendiqué la création d'un poste de correspondant Handicap dédié, qui ne soit plus mutualisé avec la fonction de correspondant Formation.

FO Défense a également demandé que les CSRH prennent en charge les parcours professionnels, en établissant une procédure visant à recenser les velléités d'évolution professionnelle des agents volontaires, au travers des entretiens individuels. Ce recensement sera le préalable à l'identification des agents souhaitant s'inscrire dans le cadre d'un parcours professionnel.

... / ...

COMITE REGIONAL



FO Défense a proposé au SCA de mutualiser l'expertise pension avec les autres employeurs, tant cette mission souffre d'un manque de gestionnaires en dépit des besoins importants. Même si cette proposition a reçu un accueil plutôt favorable du SCA, elle est néanmoins assujettie à l'accord des autres Armées, Directions et Services.

FO Défense s'est félicitée que les postes proposés dans le cadre de l'ADP-PC par les autres employeurs répondent à ses revendications visant à augmenter les groupes RIFSEEP. Ainsi, la DCSCA nous a assuré que le service adopterait ces groupes IFSE en cas de validation par SRHC. FO Défense n'en attendait pas moins.

■ Les transformations du service, encore et toujours

Rituel macabre des CSA de fin d'année, l'annonce des mesures de transformation au sein du service laisse augurer une nouvelle fois des carrières à reconstruire, avec des mobilités géographiques, des réorientations professionnelles et des perspectives d'avancement qui s'éloignent.

Outre les 79 marges de descriptions complémentaires (MDC), qui ne sont ni plus ni moins que des suppressions de postes pourvus, le SCA va faire face une nouvelle fois à son lot de transformations :

- Transfert de la fonction carburant de 2026 à 2030 : 7 agents restructurés ;
- Reprographie : passage de 18 à 5 points de reprographie au sein du SCA, les autres étant transférés aux autres employeurs : 6 postes supprimés ;
- Réorganisation de la fonction logistique des GS Socles : 40 postes impactés ;
- ADP-PC : 230 postes transférés ;
- ADP-PM au GS IDF : 20 postes transférés.

Pour **FO Défense**, au rythme des transferts de fonctions, il ne restera bientôt plus que les missions originelles du SCA au sein du service, à savoir l'achat et les finances.

Pas sûr que cette instabilité participe à l'attractivité du commissariat.

En tout état de cause, et quelle que soit la manœuvre, **FO Défense** veillera à ce que les droits des agents en matière d'accès au bénéfice du Plan d'Accompagnement des Transformations soient respectés.

■ Restauration, le coup de massue

Interpellé par **FO Défense** dans sa déclaration liminaire sur d'éventuelles nouvelles externalisations à venir dans le domaine de la restauration, le SCA n'a vraisemblablement pas gardé le meilleur pour la fin.

Ainsi, en 2027, 3 restaurants vont être externalisés :

- Le restaurant B25 de Hyères, du GSC de Toulon
- Le Restaurant Keravel, du GSC de Brest
- Le restaurant Stirn, du GSC de Strasbourg

Alors que le SCA nous assurait jusqu'à très récemment, main sur le cœur, qu'il n'y aurait plus d'externalisation, les difficultés de recrutement de personnel militaire dans le domaine RHL conduit le service à externaliser des restaurants qui emploient principalement du personnel civil. Difficile à comprendre pour les 24 agents concernés.

La Boîte de Pandore des externalisations est à nouveau ouverte, avec toutes les craintes induites.

Alors que le SCA externalise des établissements, d'autres sont contraints de réduire leur activité, sauf à faire travailler les personnels civils en dehors du cadre réglementaire fixé par l'accord cadre et du code du travail.

Il est temps que le service se recentre sur l'activité régaliennne au détriment de prestations d'un prestige révolu qui employait les appelés à bas coût.

Est-ce à cela que va servir le service militaire voulu par le Président de la République ?

... / ...

COMPTÉ RENDU



En dépit d'un contexte particulièrement tendu (projet de loi de finances, difficultés pour le soutien de s'imposer sur l'échiquier ministériel lors des arbitrages,...) le dialogue social entre FO Défense et la DCSCA a été de bonne qualité. Néanmoins, ce CSA de réseau SCA avait un air de déjà vu : recrutements d'emplois non pérennes, succession de transformations, reprise des externalisations.

Et le personnel civil dans tout ça ?

Il subit, balancé d'un employeur à l'autre au gré de décisions politiques, il subit des réorientations professionnelles qu'il n'a pas choisies, il subit des mobilités géographiques impactant sa vie personnelle.

Désormais, non content de ne pas avoir de parcours professionnel et de reconnaissance, il paie les difficultés de recrutement des militaires.

FO Défense ne peut se résoudre à voir la population représentant la moitié des effectifs du service malmenée de la sorte.

FO Défense s'inquiète de la place laissée au personnel civil a sein du ministère en général, et du SCA en particulier. Le manque de considération pour la deuxième population MINARM en termes d'effectif devient criante.

FO Défense continue à pratiquer un syndicalisme exigeant et toujours animé par la justice sociale dans l'intérêt des agents du service.

FO Défense est consciente des limites de ce CSA-R SCA et porte ses revendications au bon niveau d'autorité.

Le 8 décembre 2025



CSA-R SCA

CSA de Réseau du Service du Commissariat des Armées

du 2 décembre 2025

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Tel le film « Un jour sans fin » et la fête de la marmotte, l'ordre du jour de ce CSA est malheureusement une copie conforme des autres CSA-R SCA des années précédentes avec son lot de transformations, l'une à peine terminée que la prochaine s'annonce déjà avec sa cohorte de carrières brisées, de mobilités subies.

ADP-PM, ADP-PC, fermetures des centres de production alimentaire, fonction carburant, mutualisation des fonctions support à Rambouillet et bientôt à Lyon, la liste est désespérément longue et vient s'ajouter à la litanie des réorganisations subies par le SCA et à fortiori par les agents. L'instabilité imposée par la conjoncture internationale et budgétaire est un véritable frein à la fidélisation et à l'attractivité du service.

Même si la réinternalisation de l'Administration du Personnel Militaire a été globalement bien conduite par le SCA, il n'en demeure pas moins que, par endroit, certains agents peinent à se reclasser et sont souvent contraints de se réorienter sur des missions transverses, quittant une filière déjà impactée par les tensions RH.

La prochaine transformation d'ampleur qui suscite crainte et crispation, autant chez les agents du SCA que chez les agents des autres employeurs, concerne l'Administration du Personnel Civil.

Autant FO Défense a eu l'occasion de rappeler que le modèle généralisé au sein du service correspondait au nécessaire besoin d'une RH de proximité souhaitée par le personnel, autant nous sommes inquiets quant à la capacité du SCA à conserver ses gestionnaires RH PC en son sein, tant la concurrence entre employeurs va être importante. Ces difficultés de recrutement vont nécessairement induire une charge de travail importante pour les agents ayant rejoint les CSRH. En ce qui concerne cette manœuvre, FO Défense avait exigé que les postes du SCA soient considérés comme « supprimés » et non comme « transférés ». À ce jour, nous sommes toujours en attente de réponse de la DRH-MD.

Quant à ceux qui œuvrent avec abnégation depuis des années dans des BPC de petits GSC, même si, comme à chaque fois, on s'entend dire que personne ne restera sur le bord du chemin, les agents concernés voudraient bien savoir où va les mener ce chemin qu'ils n'ont pas choisi.

Le versement d'un CIA exceptionnel réclamé par FO pour les agents ayant rejoint les diverses expérimentations semble acquis.



FO Défense a récemment demandé que les groupes IFSE des agents de la filière RH soient revalorisés, notamment pour les catégories C, afin de renforcer l'attractivité sur ces postes et de récompenser une expertise devenue rare. FO Défense note avec satisfaction que la plupart des employeurs ont répondu favorablement à cette revendication en offrant des postes attractifs, tant en termes de niveau fonctionnel qu'en termes de groupe RIFSEEP. Il serait inconcevable que le SCA, plus gros employeur de personnel civil du MINARM, soit en reste. L'attractivité du service et la fidélisation des agents sera à ce prix.

Depuis plusieurs années, le SCA a sacralisé les effectifs et FO Défense ne peut que s'en féliciter. L'annonce faite en bilatérale de la création de près de 80 ETP pour 2026 est à souligner, tant les gouvernements successifs sont plus prompts à tailler dans les effectifs d'agents publics que de créer des postes. Néanmoins, une nouvelle fois, le PDR 2025 fait la part belle au recrutement d'agents sous contrat de niveau 3 sur des périodes limitées dans le temps. FO Défense rappelle son attachement au recrutement sous statut et déplore le message envoyé par ce type d'embauche, qui laisserait entendre que certaines missions du SCA ne seraient pas pérennes. Tel un serpent de mer, la rumeur concernant une nouvelle vague de concessions dans la restauration réapparaît de nouveau, au gré de la parution de la CARTEC ou du PDR, et nécessite un démenti formel de votre part.

En effet, cette fonction est toujours au bord de la rupture suite à une tension RH qui perdure, obligeant le SCA à se recentrer sur le régalién et à abandonner des prestations, sauf à faire travailler les agents hors réglementation.

Enfin, même si nous avons eu l'occasion d'échanger sur ce point, FO Défense ne peut se satisfaire de la place laissée au personnel civil, notamment sur les postes à responsabilité, dans un service civiliannisé pour moitié. Comment expliquer que seuls 18% des établissements aient à leur tête un personnel civil, alors que cette catégorie représente 52% des effectifs ? Comment expliquer le faible nombre d'emplois fonctionnels au sein du service, par rapport à certains autres employeurs ? Les métiers du SCA seraient-ils moins nobles et moins techniques que l'infra ou le numérique ?

FO Défense s'interroge sur l'avenir réservé aux agents de niveau III au sein du service. Catégorie la plus impactée lors d'externalisations, le SCA va-t-il suivre la même politique que certains autres services de soutien en remplaçant ces personnels par des contrôleurs de prestations de catégorie B ?

Monsieur le Directeur, nous l'avons dit, l'attractivité du service et les parcours professionnels ne se résument pas à de bonnes intentions ni à des logigrammes sur le site Intradef du SCA. Il devient urgent que le service favorise les agents du SCA, d'une part en les identifiant et, d'autre part, en leur proposant des parcours professionnels à la hauteur des enjeux, sans avoir recours à des agents, tous statuts confondus, issus d'autres employeurs voire d'autres ministères.

L'attractivité du SCA et la fidélisation des agents dépend du rôle et de la place que vous voudrez bien leur donner et, par delà, impactera la qualité du service rendu du SCA.

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs, nous vous remercions de votre attention.

Paris, le 2 décembre 2025